LE FOLEMBRAYSIEN 2009



BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N° 9
ANNEE 2009

2010, dix ans déjà que nous avons entamé un nouveau siècle. Le « modernisme » continue sa progression fulgurante, parfois au détriment de certains. Nous traversons une période très difficile pour la plupart d'entre nous et nous n'avons pas la certitude que cette année 2010 emportera avec elle les difficultés de chacun.

Nous avons la chance de vivre dans un espace rural et il est de notre devoir de faire en sorte que ce cadre de vie perdure. Cette richesse nous appartient encore!!! Alors que l'information médiatique poussée, nous alerte sur l'instabilité du climat, le monde rural que nous constituons agit tous les jours depuis longtemps, afin de préserver l'essentiel par des gestes simples. « Ce bon sens paysan ne nécessite pas de taxes ou autres dépenses faramineuses ».

La gestion des « espaces de vie » sera maintenant orchestrée par le SCOT (Schéma de cohérence territorial). Ce SCOT est maintenant actif. Il est composé d'une zone urbaine sur l'axe Chauny, Tergnier, Beautor, La Fère et d'une zone rurale sur le sud du territoire avec quatre pôles relais que sont Blérancourt, Coucy, Folembray et Saint Gobain.

En ce qui concerne Folembray, sa population est la plus importante de la communauté de communes du Val de l'Ailette, et le dernier recensement note une progression de la population qui s'élève à 1553 habitants. Il n'y a plus beaucoup de communes rurales qui progressent en population, et nous sommes fiers de constater que notre commune se distingue.

Vous n'êtes pas sans savoir que la réforme territoriale est engagée, et qu'elle prendra forme à l'horizon 2014. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain bulletin, mais dès aujourd'hui, il faut se préparer à cette échéance.

L'année 2009, pour notre commune, a été une année « sage » en terme de dépenses et investissements. Comme vous pourrez le lire plus loin dans ce journal, les résultats financiers sont très bons et vont nous permettre de travailler de nouveau sur l'équipement de notre village à l'horizon 2011. Nous réglons nos programmes de développement, en fonction de la faculté à prendre des aides et subventions du département, de la région et parfois de l'état. Cette gestion nous permettra encore cette année de bâtir le budget 2010 sans augmenter la pression fiscale en part communale.

Une fois de plus, nous nous félicitons du dynamisme des associations de Folembray et de l'énergie que déploient les bénévoles qui portent ce monde associatif. La commune sera toujours aux côtés des initiatives heureuses et nous pensons qu'avec le concours du comité des fêtes, nous serons bientôt en mesure de mettre en œuvre de nouvelles idées...

Par ailleurs, nous sommes satisfaits d'accueillir, dans les anciens locaux du Crédit Agricole, une auto-école. Ceci renforce le tissu commercial et artisanal et apportera un service de proximité sur notre territoire.

Nous aurons, très prochainement, le plaisir de recevoir de nouveaux nos aînés dans les locaux du site du vivier. C'est toujours un plaisir pour nous de partager ce moment d'échange de souvenirs, et d'admirer les talents de certains danseurs qui nous font pâlir!!! Ce journal Folembraysien, vous informera nous l'espérons, sur la vie de notre commune. Nous remercions tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de cette presse.

Avec un peu de retard, toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2010 et reste à l'écoute et au service de tous.

FOLEMBRAY 1789-1799

Enfin trois heures ont sonné: c'est l'heure fixée pour l'enterrement de la cy-devant superstition. On entonne la Marseillaise, la flamme brille... Soudain, le brigadier a fait un geste, la foule s'est tue. « Où est le curé? s'écrie-t-il, c'est lui qui devait mettre le feu au bûcher; qu'on aille le chercher !» On se précipite au presbytère, Gattère et Delabarre en font sortir le curé, et le cortège composé de quelques patriotes avinés, s'avance en hurlant : ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne! « Citoyen Driencourt dit Cinet, je t'ai fait appeler pour t'informer que la superstition est abolie dans la commune, et que la cy-devant église sera transformée en magasin de salpêtre. » Le curé veut se retirer, mais ses deux acolytes le retiennent et le forcent d'assiter à ce sacrilège spectacle, en même temps qu'il devra entendre les infâmes plaisanteries des courtisans de Cinet. Enfin, la triste cérémonie s'achéve, la nuit est venue; autour du foyer, les sans culottes dansent à la lueur des dernières flammes et crient une dernière fois : vive la liberté! Le brigadier se rend à la Mairie, et pour conserver à la postérité le souvenir de cette belle journée, il fait dresser un procès-verbal où il est dit « qu'après avoir fait la vérification de l'église, il a fait descendre toutes les représentations des christs, vierges, saints et saintes, et toutes les représentations du fanatisme, qu'il a fait livrer aux flammes, par le pouvoir qu'il portait du district de Chauny, et qu'il s'en est acquitté avec fidélité et honnêteté, avec son détachement » Le lendemain, on conduisait à Chauny les deux cloches dont quelques semaines auparavant on avait enlevé les battants; les calices, patènes, ciboires, custodes et un ostensoir du poids de six marcs, trois onces et trois gros, le tout d'après les ordres de la convention, le curé recevait du maire et de l'agent national, l'ordre de quitter le presbytère et on apposait les scellés sur ses meubles. Vers cette même époque, la convention porta la loi du Maximum; cette loi défendait aux cultivateurs de vendre les céréales ou autres objets de consommation, au-dessus du prix fixé par elle, sous peine de confiscation et d'emprisonnement. Les marchés furent bientôt déserts et la famine se dressa menaçante pour les grands centres; les cultivateurs refusèrent de livrer leurs grains, pour un prix qui ne leur paraissait pas suffisant, et il fallut employer les menaces, les amendes, la prison même pour les forcer à vendre. En même temps, une loi nommait des commissaires pour constater à domicile ce qui restait de grains et ce qui devait suffire à chaque commune; le surplus était destiné à l'alimentation de Paris. J.Bédier, de Landricourt, fut chargé par le district de Chauny, d'impa Champs et Folembray; il était escorté dans ses perquisitions, d'un détachement de l'armée révolutionnaire. Quelques fermiers comme celui de Longueval faillirent payer cher leur désobéissance à la loi : ils cachèrent du blé, mais ils furent menacés d'être dénoncés comme suspects; cette menace était terrible, car on traitait les suspects avec la dernière rigueur . Ils durent se soumettre et conduire chaque semaine sur les marchés de Chauny et de Coucy, la quantité de blé que le procureur de la commune avait fixée. Une disposition de la loi du Maximum aggravait singulièrement encore la situation déjà si difficile des cultivateurs : l'article 4 de la loi portait : « Ceux qui découvriront et déclareront des grains et farines, soustraits au recensement, obtiendront en nature le quart des dits biens ». De là, des dénonciations fréquentes et souvent injustes, une méfiance continuelle. A ces troubles profonds qui rendaient les transactions si difficiles, s'ajoutait la crainte de la misère et de la ruine, par suite des réquisitions importantes exigées pour l'entretien de l'armée. Les populations étaient fatiguées de cet appauvrissement continuel; depuis près de deux ans, en effet, chaque semaine apportait son contingent onéreux de réquisitions de tout genre : c'était des fourrages et du grain, de la toile, du drap, du charbon, des armes et du salpêtre, des chevaux et des voitures, des hommes même qui devaient suivre l'armée en qualité de pionniers.

A suivre...

INFOS UTILES

AU JARDIN AUSSI IL Y A DES REGLES

Il existe un règlement départemental auquel tout un chacun est tenu de se tenir. En voici les principales règles :

JE TONDS

La plupart des communes prévoient un règlement contre les nuisances sonores dues à l'utilisation des outils de jardinage bruyants.

Les horaires autorisés pendant le week-end sont :

- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche de 10 h à 12h

JE PLANTE DES ARBRES



Il est interdit de planter à moins de 50 cm du mur de la propriété du voisin. Les arbres ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Vous ne pouvez pas utiliser un mur privatif pour installer les plantes grimpantes. Dans tous les cas, les branches des arbres ne doivent pas passer chez le voisin ou sur la chaussée.

JE BRULE DES FEUILLES MORTES (règlement départemental)

Une certaine tolérance est admise tant qu'il n'y a pas de gêne du voisinage. Vous devez toutefois rester à côté du feu jusqu'à ce que celuici soit totalement éteint.







HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte :

du lundi au vendredi

De 9 heures à 12 heures

De 13 heures 30 à 17 heures 30

2:03 23 52 74 16

Vous pouvez rencontrer Monsieur le Maire le vendredi après-midi. Appelez en Mairie pour prendre rendez-vous.

PERMANENCES EN MAIRIE

L'AMSAM :

le mardi de 11 heures à 12 heures

La SECURITE SOCIALE :

le jeudi de 9 heures 30 à 11 heures 15

L'ASSISTANTE SOCIALE :

le jeudi de 14 heures à 16 heures

Le PODOLOGUE :

1 fois tous les 2 mois. Appelez la Mairie pour

connaître les dates : 03 23 52 74 16

SERVICES A LA POPULATION

Nous vous rappelons les prix des photocopies :

Dans le couloir Mairie : 20 centimes.

Dans la Mairie : 30 centimes.

Pour un fax : 1 €.

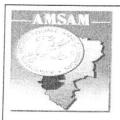
Pour la location d'un plateau+ 2 tréteaux : 1€.

Pour la location d'un camion : 25 € jusqu'au 1^{er} mai 2010.



Décapage Sablage Grenaillage Peinture liquide Peinture poudre

Mr DAGUE FABRICE Port 06.60.19.65.17



CONTINUITE DE L'AMSAM, PLUS DE 90 ANS DE SERVICES AUX PERSONNES UNE PALETTE DE METIERS ET DE SERVICES

« Le Maintien à Domicile et l'Insertion Sociale Pour Tous »

Fidèle à sa vocation d'utilité publique : le maintien à domicile et l'insertion sociale pour tous, l'AMSAM tient à communiquer qu'elle assure ses services 7j/7j tant en milieu urbain que rural.

2^{ème} Employeur dans le Soissonnais et 1^{er} Employeur du secteur privé, l'AMSAM avec ses 530 salariés oeuvrant dans 19 services et établissements, intervient quotidiennement auprès de 3 000 personnes.

Des difficultés économiques qui ne sont pas propres à l'AMSAM, mais affectent tous les Centres de Santé en France nous ont imposé, au terme de déficits cumulés sur une dizaine d'années, la fermeture au 1^{er} décembre 2009 des secteurs d' Anizy le Château, Coucy le Château et de Blérancourt.

Nous avons donc recentré notre activité sur le secteur de Soissons et de Vic sur Aisne.

Grâce à la collaboration développée avec les infirmiers libéraux et le SSIAD de Beaurieux et l'appui de nos services internes (aide à domicile, HAD, SSIAD), nous nous sommes attachés à mettre en place la continuité des soins auprès des patients concernés par la fermeture des 3 centres.

Toutes les autres activités sont assurées sans changement sur l'ensemble du territoire d'intervention de l'AMSAM :

- Hospitalisation à domicile (HAD)
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Centres de soins (Soissons et Vic sur Aisne)
- Services d'aide à domicile prestataire et mandataire 24h/24h
- Service d'accompagnement
- Service portage des repas à domicile
- Service mandataire judiciaire de protection des majeurs (tutelles et curatelles)
- Service d'accompagnement spécifique lié au logement
- CLIC de Soissons
- · CLIC de Vailly sur Aisne
- Centres d'accueil d'urgence
- · Résidences sociales
- Foyer logement « l'AMITIE »
- Foyer logement « Les ACANTHES »
- Résidence Temporaire « ANNE MORGAN»
- Plateforme de mobilité (prêts de mobylettes)

Les bureaux de l'AMSAM, situés au 31 rue Anne Morgan à Soissons, sont ouverts de **8 h à 18 h** pour répondre à toutes les demandes d'interventions.

Tél. standard AMSAM: 03 23 75 51 00

HORAIRES DECHETERIE

	Lundi	Mercredi	Vendredi	samedi
HORAIRE ETE Du 1 ^{er} avril au	Lundi 14 h à 18 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h	10 h à 12 h et 14 h à 18 h
31 octobre HORAIRE HIVER Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	14 h à 17 h	14 h à 17 h	FERME	10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Si besoin, vous pouvez appeler le 03 23 52 37 40.

HORAIRES DE CAR

FOLEMBRAY - CHAUNY

183	L M Me J V	S	Me S	LàS
Pont de la Flemme	06 : 25	06 : 28	12 : 48	19 :01
Café Le Grand Cerf	06 : 27	06 : 30	13 : 06	19 : 02

FOLEMBRAY-SOISSONS

	L M Me J V	S	Me S	LàS
Café Le Grand Cerf	06 : 58	07 : 08	13 : 30	19 : 36
Pont de la Flemme	07 : 00	07 : 09	13 : 31	19 : 38

Il est conseillé d'arriver au moins 5 mn avant l'horaire indiqué.

Pour tout renseignement, contactez le transporteur CSQT au : 0810 75 00 00

HORAIRES SCOLAIRES Lycée de CHAUNY

	LMJV	Me	S
Abri Mairie	07 : 18	07 : 13	07 : 12
	18 : 05	13 : 05	13 : 02

LOCATION SALLES DES FETES

	Personnes de FOLEMBRAY	Personnes extérieures à FOLEMBRAY
170 personnes GRANDE SALLE (salle bleue/jaune)	295 €	485€
80 personnes PETITE SALLE (salle verte dite Les Verriers)	220 €	370 €

Prix vaisselle par personne : 0.50 €

Tous ces prix sont modifiés par le Conseil Municipal chaque année au 1er mai.

LES LOCATIONS DE SALLES NE SE FONT PLUS PAR TELEPHONE.

VOUS DEVEZ VENIR EN MAIRIE ET PAYER UN ACOMPTE

POUR QUE LA LOCATION SOIT EFFECTIVE.

SANS ACOMPTE, NOUS NE GARANTISSONS PAS L'OCTROI DES SALLES.





COLLECTE DECHETS TRIES ET DECHETS MENAGERS

 Les déchets triés sont collectés tous les 15 jours (lors des semaines paires) dans les sacs jaunes qui sont à venir chercher en Mairie.

Exemple: mercredi 13 janvier matin, mercredi 27 janvier matin, mercredi 10 février matin...

• Les déchets ménagers sont collectés tous les vendredis matin dans les sacs noirs.

Ce calendrier de ramassage est valable jusqu'au 1er avril 2010. Les modifications de planning, s'il y en a, vous seront communiquées ultérieurement.

 A partir du 2 novembre 2009 et jusque fin mars 2010, la collecte des déchets verts se fera tous les 15 jours, le lundi matin uniquement.

SANTE PUBLIQUE : LE DEPISTAGE PENSEZ Y

Le cancer colorectal est fréquent et grave mais diagnostiqué tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, Aisne Préventis vous invite à demander un test à votre médecin.

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. Tous les 2 ans, les femmes de 50 à 74 ans doivent se faire dépister. La mammographie est prise en charge à 100 %.

Pour tout renseignement, contactez gratuitement :



Aisne Préventis :

Association chargée de l'organisation des dépistages des cancers du sein et colorectal Vous pouvez nous contacter au

0800 137 300 (Appel gratuit)

POUR PARTIR EN VACANCES TRANQUILLES, APPELEZ LE 17

Voici quelques conseils pour limiter au maximum les risques de visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Avant de partir :

- Prévenir la gendarmerie de vos dates de départ et retour de vacances pour que des rondes soient organisées de jour et de nuit,
- Ne pas laisser de courrier trop longtemps dans la boîte aux lettres. Demandez à un voisin de venir le ramasser,
- Fermer et vérifier toutes les fenêtres et volets ainsi que les verrous,
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent chez vous, ni de biens précieux comme des bijoux ou objets d'art. Répertoriez-les, photographiez-les et renseignez vous auprès de votre société d'assurance,

Sur votre lieu de vacances :

- Se garer dans un lieu éclairé et ne pas laisser de sac à main, objet de valeur, téléphone, pièces de monnaie, caméscopes dans la voiture,
- Fermer les vitres et verrouiller les portières, enlever la façade autoradio,
- Couper le contact même si vous devez descendre 30 secondes du véhicule,
- Fermer la location, la caravane, l'habitation avant le départ à la plage ou en ville,
- Eviter de dormir la fenêtre grande ouverte,
- Garder sur soi ses moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphone portable,
- Si les repas sont pris dans le jardin, fermer la porte à clef et les fenêtres de façade.

Des conseils sont à retirer en Mairie pour les particuliers, les commerçants, les personnes âgées.

Concernant les démarcheurs à domicile, n'ouvrez pas la porte, demandez les noms, adresses et numéros de téléphone des employeurs et téléphonez à la Mairie pour demander si la vente au porte-à-porte est déclarée sinon, téléphonez à la gendarmerie.





RAPPEL POUR VOTRE SECURITE

 Vous vivez seul(e) et vous avez des soucis de santé, vous devez absolument vous prémunir des chutes si vous avez 65 ans et plus.

Signalez-vous en Mairie, nous prendrons contact avec vous de temps en temps.

Vous pouvez demander à bénéficier d'une téléassistance. Demandez conseil en Mairie.

 Toujours pour votre sécurité personnelle, vous pouvez un jour être amené à appeler:

SOS FEMMES BATTUES: 3919

DROGUES ET DEPENDANCES : 0 800 23 13 13

ENFANT MALTRAITÉ: 119

SIDA INFO SERVICE: 0 800 840 800

Pour votre sécurité et celle de la population, vous avez l'obligation de nettoyer, par vos propres moyens, votre trottoir s'il neige ou gèle. Si une personne tombe devant chez vous, vous êtes seul responsable.

Merci de penser à vos voisins trop âgés pour le faire eux-mêmes.

La commune intervient aux croisements des axes principaux, aux écoles et sur la place de la Mairie. Les employés communaux ne vous remplaceront pas dans l'obligation de déneiger et dégeler vos trottoirs.



SARL CSCA CREPEAUX
COUVERTURE
SANITAIRE
CHAUFFAGE
DE L'AISNE

Siège social : 44, rue Bernard Lefèvre - 02670 FOLEMBRAY

Tèl. : 03 23 39 67 81 - 03 23 52 47 04

Sièce 8 392 259 961

SARt au Capital de 23 000 €

BALANCE GENERALE 2009 *

* arrêtée au 31/12/2009.

FONCTIONNEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS ET REALISATIONS
DEPENSES	743 789.26	681 544.02	681 544.02
RECETTES	824 481.50	800 537.30	800 537.30
EXCEDENT	80 692.24	118 993.28	118 993.28
DEFICIT		(9)	

INVESTISSEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS ET REALISATIONS
DEPENSES	154 037.00	80 631.81	80 631.81
RECETTES	372 436.13	153 922.36	153 922.36
EXCEDENT	218 399.13	73 290.55	73 290.55
DEFICIT			





MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles est :

- Un lieu de rencontre pour les Assistantes Maternelles et les parents;
- Un lieu d'échanges et d'informations pour la qualité de l'accueil du jeune enfant;
- Il permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde et sur l'embauche d'une Assistante Maternelle;
- Il donne des renseignements sur l'agrément et la formation des Assistantes Maternelles;
- Il informe sur les droits et la réglementation;

Ouverture:

Du lundi au jeudi De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Permanences téléphoniques :

Les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30 Au 03 23 38 42 00

Les regroupements :

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 à Folembray à la maison de la petite enfance

Les permanences administratives

Sur rendez vous au Relais Assistantes Maternelles Animatrice Mlle Audrey GRAUMER Maison de la Petite Enfance Site du vivier n°11 48 rue Bernard Lefèvre 02670 FOLEMBRAY

Téléphone: 03.23.38.42.00

La Ribambelle

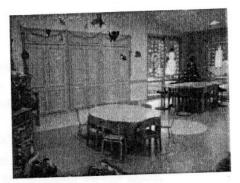
L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « La Ribambelle », géré par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, est ouvert :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

dans les locaux de Verneuil-sous-Coucy, Place de l'Avenir (derrière la mairie).

Le structure accueille les enfants de 2 mois à 6 ans, de 1 heure à plusieurs journées dans la semaine, afin de participer à leur éveil, favoriser leur autonomie et de préparer l'entrée à l'école.

Pour tout renseignement, prendre rendez-vous avec la direction au 03 23 52 79 65

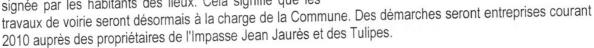


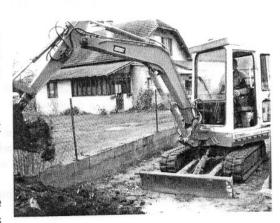
LES TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUES EN 2009

- Eaux pluviales rue de la gare et dans la sente des Tournelles pour canaliser les eaux de pluie des riverains suite aux travaux avenue Ambroise Croizat,
- Chauffage école et Mairie,
- Clôture au stade municipal avec tourniquet permettant aux enfants d'aller jouer sur le terrain annexe,
- Nombreux travaux d'entretien dans le village.

En 2009, la rétrocession de la voirie des Tournelles a été signée par les habitants des lieux. Cela signifie que les





PREVISIONS 2010:

- Changement des tuyaux d'alimentation eau potable Impasse des Roses en février 2010,
- Préparation de devis pour l'aire des boulistes,
- Préparation de devis pour le busage rue Pierre Sémard,
- Préparation de devis pour l'assainissement, les eaux pluviales et la réfection des trottoirs rue des Hautes Avesnes,
- Préparation de devis pour l'assainissement rue Thévenot, rue Louis Lavère et Les Maisons Rouges,
- Préparation de devis pour l'extension de la Bibliothèque,
- Préparation de devis pour l'isolation des logements "MAGDA": fenêtres + volets roulants.



Nous travaillons également sur l'aménagement et la gestion des eaux pluviales du parvis de l'Eglise.

Nous prévoyons une nouvelle campagne de l'élimination des alimentations plomb rue Henry Leguay et pose des compteurs d'eau à l'extérieur des habitations.

ATTENTION A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2010, LA REDEVANCE TOUT-A-L'EGOUT EST A PAYER PAR TOUS LES FOYERS QUI SONT RACCORDABLES.

SI VOUS ACHETEZ UN LOGEMENT SUR LA COMMUNE DE FOLEMBRAY, VOUS DEVEZ VOUS RENSEIGNER EN MAIRIE SUR LA POSSIBILITE DE VOUS RACCORDER AU TOUT-A-L'EGOUT.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Afin de vous permettre de préparer au mieux la mise en place de votre assainissement individuel, il vous faut prendre contact avec le service Assainissement de la CCVA (M. Arnaud BARTHELEMY) qui vous guidera dans votre démarche. Tél : 03 23 52 37 40

SPANC

En 2010, le Service Public d'Assainissement Non Collectif de compétence CCVA devrait voir le jour. Sa mission sera alors de contrôler les installations individuelles existantes, de s'assurer de leur bon fonctionnement et de proposer d'éventuelles pistes de réhabilitations ou de mises à niveau partout où cela est nécessaire.

La réglementation impose que le 31 décembre 2012, toutes les installations existantes aient été contrôlées, dans le but de préserver le milieu naturel (Grenelle de l'environnement).

LES ASSOCIATIONS

La commune de FOLEMBRAY compte de nombreuses associations aux activités aussi diverses que variées. En voici quelques unes :

L'ASSOCIATION DANCE F.L.B.

L'association a vu le jour le 25 janvier 2001. C'est Aurélie qui s'occupe des chorégraphies tous les samedis après-midi, de 14 à 16 heures (à l'ancienne salle des fêtes).

La troupe se compose de 25 danseuses qui sont âgées de 6 à 24 ans.

L'association est jumelée avec les supporters lensois de la section Marizelle depuis le 6 mars 2004.

Nous participons aux manifestations de la commune (1er mai, Téléthon)...

Cette année, nous avons été invités par Radio Puisaleine pour une émission sur Claude FRANCOIS puisque lors du Téléthon 2008, nous avions organisé une exposition sur le chanteur et avions évolué sur les chansons. Une danseuse de la Troupe, Gwenaëlle, était présente dans les studios, et a été interviewée par les animateurs.

En fin d'année 2009, le 5 décembre, nous avons été invitées par la commune de Frières-Faïoullel pour participer au Téléthon. Nous nous y produisons régulièrement, l'ambiance est très chaleureuse et conviviale.

Si vous avez envie de nous rejoindre pour pratiquer de la danse moderne, du pompon, vous pouvez contacter *Aurélie* au : 06 80 92 63 77 ou *Sabrina* au 06 26 06 65 91.



8 avenue ambroise croizat 02670 Folembray

tel: 03 23 52 74 34

livraison a domicile gratuite

Le magasin d'alimentation ATOO est à votre disposition pour toute livraison gratuite à votre domicile quand vous ne pouvez pas vous déplacer, aussi bien en produits alimentaires, boissons, en surgelés... qu'en gaz bleu, bleu-gris et rouge.

Un coup de téléphone suffit, vous voilà autonome et vous ne dépendez de personne !

Alors à bientôt!



Hores 200**3** Radio Puisaleme



L'ASSOCIATION FANFARE DE MARCHE MUNICIPALE

L'association représente un peu plus d'un siècle et demi de musique à FOLEMBRAY :



La première Fanfare "La Sainte Cécile" fut fondée en 1857 par le Baron Henri de POILLY.

Les chefs de musique furent MM.SALMON de CHAUNY et VERNIER de la famille de l'Abbé VERNIER (Historien de FOLEMBRAY). Charles BAYARD, entré comme membre exécutant en 1864, devint chef de musique et le resta durant 20 ans ; Son fils Désiré lui succéda.

La société Sainte Cécile dissoute pendant la guerre de 1914/1918 fut reconstituée en 1925. Elle était issue de la société des verriers de FOLEMBRAY. Elle prit le nom de Fanfare Sainte Cécile et compta plus de 100 exécutants.

Le costume à l'origine se composait d'un chapeau genre tyrolien en feutre gris clair avec un large ruban orné d'une plume de coq sur le côté, d'une blouse et d'un pantalon ample de toile bleue avec passepoil rouge et doré pour le chef, de guêtres blanches, d'un ceinturon et d'une petite giberne en cuir verni. Ce costume fut conservé jusqu'en 1936.

En 1925, Victor EDEL, chef de musique sur la demande d'anciens musiciens, remit sur pied le Fanfare Municipale de "l'Amicale de FOLEMBRAY". Le costume était constitué d'une tenue civile et d'une casquette d'aviateur (avec housse blanche l'été) jusqu'en 1959. Il était lui-même membre exécutant à sa création en 1925 avec Roland FUCHEY et Marcel DROUHIN, le grand-père de Dominique et d'Eric.

Après un léger creux de la vague, Henri LECLERCQ recrée en 1961 une Fanfare de Marche jusqu'en 1971.

La relève de 1971 à 1983 sera assurée par **Robert BAYARD**, petit-fils de Charles (1864) ; Le costume avait changé, les musiciens portaient un pantalon bleu clair toujours avec un passepoil rouge, chemise blanche, béret et cravate rouge.

En 1983, **Dominique et Eric DROUHIN** reforment une Fanfare de Marche. Cette fois, le costume est un pantalon bleu marine, blouson bleu roi, chemise blanche, casquette d'aviateur, cravate bleue marine et écusson aux armes de FOLEMBRAY.

Cette Fanfare porte encore aujourd'hui le nom de :

"FANFARE DE MARCHE MUNICIPALE DE FOLEMBRAY"

Les prestations 2009 ont été nombreuses :

CHAUNY le 15 février
BARISIS le 19 avril
FOLEMBRAY le 1er mai
ABBECOURT le 7 mai
COUCY-LE-CHATEAU le 1er juin
GUNY le 13 juin
FOLEMBRAY le 21 juin
FOLEMBRAY les 4 et 5 décembre pour le
Téléthon
PARIS en décembre : voyage organisé et après-

midi libre sur les Champs Elysées



L'association est présente à toutes les cérémonies officielles de CHAMPS, CRECY-AU-MONT, COUCY-LE-CHATEAU et de FOLEMBRAY.

Le 18 avril, c'est avec une immense joie que la Fanfare de Marche s'est vu remettre un nouvel insigne destiné à l'uniforme de ses musiciens. Une "pucelle" aux couleurs de la ville. L'origine de ce mot désignant une décoration provient de l'argot militaire.

Les musiciens arborent donc sur la poche droite de leur blouson cet emblème de FOLEMBRAY qui est un arbre et une mésange. Cet insigne a été financé grâce à la vente de grilles du mois de mars.

Le 22 novembre, la célébration de la Sainte Cécile s'est déroulée à l'Eglise de FOLEMBRAY. Elle s'est suivie d'un dépôt de gerbe au cimetière communal et d'un discours pour rendre hommage aux musiciens disparus. Musiciens, famille et amis se sont rendus à la salle du Vivier. Au cours du banquet, chaque musicien et chaque invité a reçu un souvenir de Sainte Cécile 2009 et 4 musiciens ont été mis à l'honneur et ont reçu la médaille des Sociétés Musicales et Chorales :

Melle Catherine DROUHIN M. Bernard GOSSIER M Frédéric DROUHIN

Plus de 25 ans de bons et loyaux services

Mme Dominique DROUHIN

Plus de 15 ans de bons et loyaux services

Vous voulez renforcer les rangs de la Fanfare Municipale ?

Les instruments et les tenues sont prêtés, les cours sont gratuits.

Pour tout renseignement, contacter Eric DROUHIN au 03 23 38 82 77 ou au 06 11 57 50 60.

SARL D.C.O.
Elagage, abattage, débardage
Débrous saillage, arbres dangereux
Bois de chauffage
Achat de bois

4,Rue des hautes avesnes 02670 FOLEMBRAY

03.23.40.10.39



BAR - TABAC - LOTO - JEUX - PRESSE

LA THEVENOTTE

Café Laurent VIGES (face à la Mairie)

2, rue Marcel Maillard 02670 FOLEMBRAY

2:03 23 52 74 19

L'ASSOCIATION DANCE MILLENIUM

Dance Millénium est une association de danse moderne et de gymnastique volontaire. Le bureau a changé et désormais, Madame Laurette GUYOT en est la présidente.

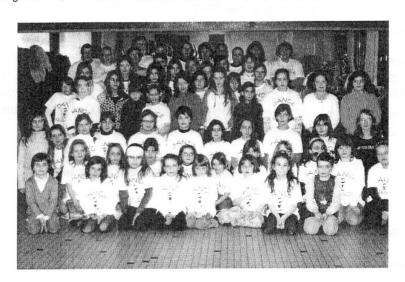
Pour l'année 2009, l'association a participé à différentes manifestations :

- Une soirée dansante
- En mai : représentation à COUCY-LA-VILLE
- En juin : le spectacle de fin d'année. Celui-ci attire de plus en plus de monde.
- Participation au Téléthon avec vente de porte-clefs
- Fabrication et vente courant décembre d'un calendrier 2010 avec photos des groupes de danse et de gym.

Les prévisions pour l'année 2010 sont :

- Courant mars-avril : vente de grilles pour les fêtes de Pâques
- Courant mai-juin : fête des associations de FOLEMBRAY
- Le 26 juin : fête de fin d'année dans le Hall d'exposition.

Pour tout renseignement, contacter Madame Laurette GUYOT au 03 23 38 80 13





SARL Exploitation Forestière de CHAMPS



29 Rue Jean Jaurès 02670 FOLEMBRAY

M PALANDRI



FIOUL CHARBONS BUTAGAZ PRIMAGAZ

Livraison rapide

21, rue de la République - 02700 AMIGNY-ROUY Tél. 03 23 52 14 29 - Fax 03 23 38 09 23

L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE DE FOLEMBRAY

Pour la saison 2009-2010 l'U.S.F. compte 140 licenciés répartis en 7 équipes :

4 équipes "jeunes" : • Débutants

- Benjamins
- U15 (en entente avec Amigny-Rouy et Viry-Noureuil)
- U17 (en entente avec Viry-Noureuil)

- 3 équipes "séniors" : Equipe A en excellence
 - Equipe B en 2ème division
 - Critérium du dimanche matin



L'USF : ⇒ participe aux manifestations communales (défilé du 1er mai, Téléthon)

⇒ organise * un tournoi de foot à 11 (chalenge Jean-Luc KUMORECK fin août)

- * un loto à la mi-octobre
- * la vente de grilles et de calendriers en fin d'année (Les bénéfices servent à équiper nos joueurs de survêtements, coupe-vent, parkas... ou à emmener nos jeunes à Lens)
- * une opération "portes ouvertes" un mercredi après-midi à la fin juin aux nonlicenciés qui peuvent ainsi participer aux entrainements.

Toutes ces activités ne seraient bien sûr pas possibles sans :

- Les dirigeants, les bénévoles qui gèrent, encadrent, entrainent ou accompagnent
- L'aide financière des sponsors (achat de jeux de maillots, panneaux publicitaires, encarts dans le calendrier)
- La municipalité (l'entretien des locaux et du terrain)
- Nos fidèles supporters
- Nos joueurs (petits et grands) qui nous font vibrer chaque week-end.



Un GRAND MERCI à tous.

L'ASSOCIATION TEAM RIDE FOLEMBRAY (cyclisme)

L'association compte 23 licenciés en 2009.

Cette année, 2 courses ont été organisées dans la commune :

- Une en bas du village début juillet
- Une dans le cadre de la fête patronale avec le concours du Café Bar Restaurant LE GRAND CERF



Pour 2010, les prévisions de manifestations sont les mêmes courses que l'année précédente.

Résultats 2009 :

- · Vice-champion de l'Aisne VTT Sénior
- 5ème au championnat de Picardie VTT Sénior
- Vice-champion de l'Aisne et 3ème place au championnat Aisne sur route Sénior
- 8 victoires en courses

Pour les inscriptions, contactez :

TEAM RIDE FOLEMBRAY Monsieur Nicolas CORDIER au 03 23 38 29 46



LE GRAND CERF

Mlle STRUVE Laëtitia Bar, Brasserie, Pizza, Presse, jeux ☎: 03 23 52 74 23

L'AMICALE A.C.P.G. - C.A.T.M.

L'association des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre et des Combattants Algérie Tunisie Maroc a pour but d'entretenir des liens de camaraderie, d'union et d'entraide du monde combattant.

Ainsi, cette association est présente lors de toutes les cérémonies de célébrations et de commémorations officielles.

Les manifestations qui ont été organisées en 2009 sont :

- La galette des rois le 12 janvier,
- Un séjour en Pays Basque,
- Une sortie au théâtre.
- Une sortie au cabaret.

Pour l'année 2010, les manifestations prévues sont :

- Galette des rois le 16 janvier,
- Une sortie théâtre en mars,
- Un banquet au Rive Droite le 11 avril.
- Un séjour en Ubaye du 30 mai au 5 juin,
- Une sortie d'une ou deux journées en septembre.

Pour tout renseignement, contacter:

soit Monsieur Jean GAILLARD, le président, <u>à partir de 18 heures</u> au 03 23 52 75 74, soit Monsieur Pierre GIRAUDEAU, le secrétaire-trésorier au 03 23 52 43 08.





L'ASSOCIATION LOISIRS ET AMITIE

Notre association a pour ambition de réunir les personnes de tous âges pour partager des moments agréables. Actuellement, nous nous rencontrons le jeudi après-midi et chacun, chacune s'adonne à ce qui lui fait plaisir : jeux de cartes, tricot, broderie, bavardage ... avant de prendre à 16 heures un goûter tous ensemble.

Si certains, certaines d'entre vous veulent nous rejoindre, ils et elles seront les bienvenus. Les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer doivent nous en informer et nous nous organiserons pour aller les chercher.

Nous souhaiterions faire de ces réunions des temps d'échange, des moments de convivialité, de rencontres pour éviter la solitude ou sortir de son isolement...

Pour l'heure nous fonctionnons le jeudi après-midi mais rien ne s'oppose à ce que nous proposions des activités un autre jour. Nous sommes prêts à étudier toutes les demandes et propositions. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

S'il faut aller vous chercher ou si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter :

Franciane PETIT au 06.19.88.55.90 ou franciane.petit@wanadoo.fr



Société E. D. C.

CHAUFFAGE – PLOMBERIE – ELECTRICITE – MAÇONNERIE – CARRELAGE *Didier SZALEK*

Le Vivier

02670 FOLEMBRAY

* : 03 23 39 70 70"

i : 06 89 39 88 33



L'ASSOCIATION COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes est satisfait de sa première année. Son programme 2009 a été respecté :

- · Loto.
- Bal des Miss et Mister, des Mini Miss et Mini Mister.
- Feux de la Saint Jean,
- Défilé du 1er mai.
- Retrait aux flambeaux le 13 juillet,
- Fête patronale de FOLEMBRAY le 14 juillet,
- Dimanche en chansons.
- Téléthon.
- Participation au Noël des écoles pour les enfants,
- · Le goûter des anciens.



Le président et ses membres remercient :

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal pour leur soutien, Le secrétariat de la Mairie pour sa gentillesse et le temps passé pour les affiches, Les employés communaux pour leur travail et leur dévouement à chaque manifestation, Les commerçants et les entreprises locales pour leur contribution Sans oublier les associations qui ont participé au défilé du 1er mai.

Pour 2010, le Comité des fêtes de votre commune attend une mobilisation générale pour faire de notre village un site touristique reposant, convivial et riche en animations.

Votre motivation à venir nous rejoindre, vos idées seront les bienvenues et appréciées de tous.

Le Président et ses membres vous souhaitent à toutes et à tous une chaleureuse année 2010, SANTE JOIE ET BONHEUR!

Pour toute inscription et demande de renseignements :

Madame BONFILS, secrétaire : 03 23 52 93 02

Monsieur Eric DROUHIN, Président : 03 23 38 82 77

WWW.ARLEQUIN02.COM L'Arlequin Tout pour faire la fête Le site le Vivier 02670 FOLEMBRAY Tél: 03.23.52.15.39

L'ASSOCIATION PETANQUE FOLEMBRAYSIENNE

Le club de Pétanque de FOLEMBRAY a été créé en 2005 et compte environ 50 licenciés.

En 2009, le club a organisé :

- 4 concours officiels
- 4 concours inter sociétaires
- Une brocante

Pour 2010, nous organiserons

- Des concours officiels
- · Des concours inter sociétaires
- Une brocante.



Nous signalons que pour tous les jeunes de moins de 18 ans, les licences sont offertes par le club de Pétanque.

Pour vous inscrire ou vous informer, les personnes à contacter sont :

Monsieur Jean-Denis VANHOOREN 17, Ruelle Bayeux 02670 FOLEMBRAY

2: 03 23 52 73 72

Monsieur Régis MARENGHI 40, rue Bernard Lefèvre 02670 FOLEMBRAY

2: 03 23 52 45 31

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE FOLEMBRAY (APEF)

L'APEF a organisé plusieurs manifestations qui ont, comme les autres années, mobilisé beaucoup de parents et autres habitants de notre village et alentours :

- Grille de Pâques en mars 2009
- Loto
- La cavalcade du 1er mai

- Vétécole en juin
- Téléthon
- Concours de dessin de noël en novembre 2009

Nos prévisions pour 2010 sont les suivantes :

- Grille de Pâques
- Chasse aux œufs
- Loto

- Fête de fin d'année
- · Fête des associations

Liste non exhaustive.

Les membres à contacter pour faire partie de l'association sont :

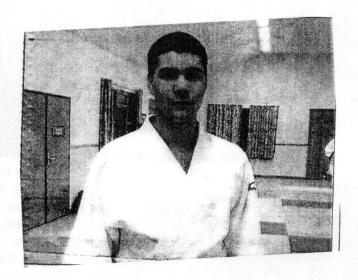
Madame Isabelle GUYARD, Présidente, au 03 23 52 41 30 Madame Sabrina LETROU, Secrétaire, au 03 23 37 29 34 Madame Nadine VIDAL, Trésorière, au 03 23 52 37 01

FELICITATIONS AU CHAMPION

Connaissez-vous le nouveau champion de l'Aisne de judo catégorie - 90 Kg ?

La commune est ravie de compter parmi sa population un jeune homme de 18 ans qui a gagné avec beaucoup de bravoure les championnats de l'Aisne de judo en 2008 et 2009.

Un grand BRAVO à Jason DUCASTEL du Club de judo de SINCENY.





Garage FREREBEAU Denis Réparations toutes marques Mécanique Tôlerie

02670 FOLEMBRAY

33 Rue Bernard Lefèvre tél : 03.23.52.74.28 fax: 03.23.52.07.44

DEFILE DU 1er MAI

Le nouveau Comité des fêtes de la commune a organisé, avec la complicité des associations et de la commune, un grand défilé à l'occasion de la fête du printemps :



La Fanfare de marche, la Commission de l'environnement, les



parents d'élèves, le club de football (USF) le club de Dance FLB, les anciens combattants ACPG-CATM, le Comité des Fêtes, les supporters lensois, le club Dance Millenium, quelques figurants de la troupe de spectacle « COUCY à la Merveille », le Dynamix Show de Caumont, TOUS ont assuré le spectacle par un temps magnifique, sans oublier les enfants de la commune qui ont défilé sur des vélos fleuris ou encore les Miss et Mister ou Mini-Miss et Mini-Mister.





GOUTER DES ANCIENS

Le samedi 16 mai dernier, nos aînés se sont retrouvés pour un après-midi festif dans la grande salle du Vivier.

Invités par le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal, auxquels s'était joint le Comité des fêtes, les participants se sont régalés de petits fours salés, pâtisseries et brioches.

Cet après-midi leur a permis de discuter, d'échanger avec les différents membres du Conseil Municipal tout en passant un agréable moment de détente.





Pour clôturer ce moment, tous les invités sont repartis avec une fleur et un sachet de chocolats offerts par la commune ainsi qu'un sachet de bonbons offerts par une conseillère municipale.



20 RUE BERNARD LEFEVRE 02 670 FOLEMBRAY Tel 03 23 52 74 20 Ouverture : 5h30-13h30 16h30-19h30





VILLAGES EN MUSIQUE

Le samedi 23 mai, l'Eglise de FOLEMBRAY a accueilli la deuxième édition des Villages en musique. Une centaine de personnes a participé au concert "Couleurs tango" donné par trois artistes, Fabien PACKO au bandonéon, Sébastien VACHEZ à la guitare et Pierre COLLETTI à la guitare basse.



Créé en 1997, cet ensemble interprète des tangos argentins du répertoire traditionnel de Carlos GARDEL jusqu'au "nouveau tango" d'Astor PIAZZOLLA. Le public les a ovationnés en fin de programme tant le spectacle offert était de qualité.

LE MEILLEUR ACCUEIL
VOUS SERA RESERVE AU
SALON AGNES
COUPE HOMME ET ENFANT
ET A VOTRE DOMICILE

2:06 22 06 41 08

COIFFURE MARIE-FRANCE



tel: 03 23 52 40 90

KERMESSE DES ECOLES

Comme chaque fin d'année scolaire, les élus de la commune ont remis des dictionnaires aux élèves de CM2 à l'issue de la kermesse des écoles.





Celle-ci était organisée par les parents d'élèves et les instituteurs et institutrices de FOLEMBRAY qui ont tenu et animé divers stands.

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

Olivier ROLAND

09300 BETHANCOURT EN VAUX

10, rue Marcel Maillard 02670 FOLEMBRAY

Tél. 03 93 59 41 89



MAISONS FLEURIES

Cette année encore, vous avez été nombreux et nombreuses à participer au fleurissement de la commune et nous vous en remercions.

Comme tous les ans, le classement a été difficile à établir. Ainsi la Commission Environnement et sa Présidente, Madame Viviane BONNARD ont décidé de nommer individuellement les 3 premiers puis de mettre ex aequo tous les suivants car tout le monde a fait des efforts pour participer à cet embellissement de notre village.

Madame BONNARD remercie tous les participants ainsi que le personnel communal pour leur investissement et CATHY FLORE pour les récompenses.



JARDIN

M. et Mme MORGADO Mme BOUCHENOT Mme MARCINIAK M. et Mme REDON Mme LECOMPTE Mme DUMANGE



FAÇADE

Mme JANINAZZI Mme NATIER M. EDEL Mme L'ALLINEC M. et Mme GOURAY Mme GORET Mme C. GANCARZ Mme J. GANCARZ Mme DUMOUTIER Mme ALLEWEIRELDT

Peinture - Décoration Revétements de sols Trompe l'Œil Lettres Peintes

Christian FOLLI

12, rue Henri Leguay 02670 FOLEMBRAY

332 438 332 RM 02

Tél. 03 23 52 74 21 03 23 52 32 81

TELETHON 2009

Les 4 et 5 décembre derniers, les associations de FOLEMBRAY se sont à nouveau regroupées pour animer les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon :

- Un repas dansant,
- Des ventes de bougies, de cases
- Un marché de noël
- Une bourse aux jouets.

Toutes ces manifestations ont été organisées par :

- Les écoles de FOLEMBRAY,
- Le Comité des fêtes,
- ➤ L'Union Sportive de FOLEMBRAY,
- Le club de Judo,
- Dance FLB,
- > Dance Millenium.
- Le secrétariat de Mairie,
- > L'Amicale du personnel,
- Les Parents d'Elèves,
- La Fanfare de marche municipale,
- L'école de musique (M. LOUILLET).
- La chanteuse Elodie,
- ➤ Le Team Ride FOLEMBRAY,
- Christiane, Florence et Sylvain,
- > Renée, Marie-Pascale et Arlette,
- > Pascale et Nelly,
- Les habitants de FOLEMBRAY pour les dons de livres et de cassettes,
- Les artisans et commerçants de FOLEMBRAY.

MERCI A TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPE A LA REUSSITE DE CETTE JOURNEE :

COLLECTE RECORD DE 3 583.63 €





NOËL DES ECOLES ET DU PERSONNEL

Le vendredi 18 décembre, le Père Noël a débuté sa tournée par les écoles en attendant la grande soirée du 24 au 25 décembre.





Pour la distribution des cadeaux, il a été aidé par ses lutins. Le Comité des fêtes a d'ailleurs participé aux festivités en donnant à chaque enfant 2 clémentines et un paquet de chocolats.

Tous les enfants sont repartis les bras chargés et heureux.

Le 23 décembre, il est de nouveau venu pour célébrer le noël du personnel communal.

Le Père Noël a distribué des cadeaux aux enfants et un colis aux employés de la commune. Cette distribution a été suivi d'un goûter auquel se sont joints les élus.



MEUNIER LAURENT

Maçon - Couvrour 4 bis rue de Glatigny - 02670 FOLEMBRAY Tél.: 03 23 52 41 04 SIRET 344 381 801 00028 - APE 4399 C N° TVA FR 64344381801

LES ILLUMINATIONS

Cette année, la Commission Environnement a invité les habitants de FOLEMBRAY à participer aux Maisons illuminées.

Nous citons ci-dessous, les 8 premiers :

- M. et Mme PALANDRI Martine
- M. et Mme PALANDRI Thomas et Céline
- M. et Mme CANDOTTO
- M. et Mme STREZLECKI

- M. et Mme GAILLARD Jean
- M. et Mme GAILLARD Grégory
- M et Mme LETROU Cédric
- M et Mme SERIN Sébastien



Et remercions tous les autres participants ex aequo, pour leur implication dans les décorations :

- Mme BAUME
- M. et Mme GOURAY
- Mme PLANE
- M. et Mme DROUHIN Jean-Jacques
- M.et Mme COMPANT
- Les enfants PLANE
- M.et Mme MARCINIAK
- M. EDEL
- M. et Mme DROUHIN Dominique

- . M. et Mme DROUHIN Eric
- Mme TASSIN Corinne
- M. et Mme ALLEWEIRELDT
- M. et Mme DOMINGO
- M. et Mme HOTTIN
- M. et Mme CLIGNET
- M. et Mme GUERBET
- M. et Mme VANZ

Tous les invités ont reçu un présent lors de la remise des récompenses pour leur participation à l'illumination du village.

La Commission Environnement vous donne rendez-vous en décembre 2010 pour vous inscrire en Mairie et continuer à participer aux festivités de Noël.

LE MINI BUS ET L'ACTION SOCIALE

L'association USF a proposé à la Commune, en 2008, de mettre à disposition de l'action sociale municipale le minibus des footballeurs pour emmener les personnes qui ne disposent pas d'un moyen de transport.

Grâce à cela, les folembraysiens peuvent se rendre le vendredi matin au marché de CHAUNY, à une date qui est déterminée en commun avec les utilisateurs du minibus et le conducteur.



Vous êtes nombreux et nombreuses à vous inscrire et nous essayons de répondre à votre demande. Nous vous rappelons qu'il y a 8 places disponibles et que le Minibus ne sert pas aux transports individuels mais uniquement à vous permettre de vous déplacer sur CHAUNY à une date déterminée en commun.

Le départ est à 9 h devant le magasin ATOO (avenue Ambroise Croizat) et à 9h03, Place de la Mairie.

Pour toute autre demande de sortie collective, contactez le secrétariat de Mairie au 03 23 52 74 16, qui transmettra la demande.



PLANNING DES MANIFESTATIONS 2010

Nous vous proposons de réserver ces dates pour participer aux rendez-vous fixés par les associations de la commune :

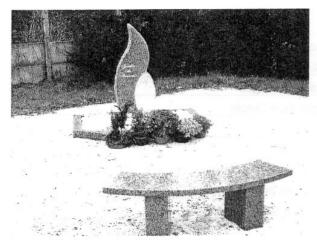
23 janvier :	Loto du Comité des fêtes
14 février :	Thé dansant du Comité des fêtes
7 mars :	Brocante de la Chasse
14 mars :	Loto de l'APEF
17-18 mars :	Concert à l'Eglise
Mars:	Sortie théâtre de l'ACPG
21 mars :	Marché de produits régionaux du Comité des fêtes
28 mars :	Concours officiel inter sociétaire de la Pétanque
20 mars :	Sortie à Lens offerte pour jeunes footballeurs de l'USF (match Lens-Sochaux)
5 avril :	Brocante du Judo + Concours officiel inter sociétaire de la Pétanque
11 avril :	Banquet Rive Droite de l'ACPG
24 avril :	Soirée disco du Comité des fêtes au Hall Expo
1er mai :	Animations du Comité des fêtes
2 mai :	Brocante du Comité des fêtes + Concours officiel inter sociétaire de la Pétanque
9 mai :	Concours de Pêche + Concert de guitares à l'église
15 mai :	Gouter des anciens
22 mai :	Concours officiel en doublette de la Pétanque
30 mai au 5 juin :	Séjour à Ubaye de l'ACPG
6 juin :	Fête des associations
12 et 13 juin :	Fête de l'Aisne du judo
25 juin :	Concours officiel inter sociétaire de la Pétanque
26 Juin :	Feux de la Saint Jean du Comité des fêtes
27 juin :	Concours officiel mixte de la Pétanque
4 juillet :	Course cycliste + Brocante de la Chasse
13 juillet :	Retraite aux flambeaux
14 juillet :	Feux d'artifice et animations
24, 25 et 26 juillet :	Course cycliste + Fête patronale de la commune+ animations + feu d'artifice
8 août :	Concours officiel en tête-à-tête de la Pétanque
19 août :	Concours officiel en doublette de la Pétanque
22 août :	Tournoi de football de l'USF
4 septembre :	Loto du Comité des fêtes
11 septembre	Congrès de l'Aisne Judo Association
12 septembre :	Concours officiel de la Pétanque
9 octobre :	Loto USF
17 octobre :	Thé dansant du Comité des fêtes
14 novembre :	Loto de l'APEF
27 novembre :	Soirée Beaujolais du Comité des fêtes
4 – 5 décembre :	TELETHON

NOUVEAU COLUMBARIUM

Suite à l'intérêt suscité par l'utilisation du premier columbarium, un nouvel édifice est installé au cimetière depuis octobre 2009.

L'entrée de celui-ci a été aménagé par la Commission environnement et les ouvriers de la commune : une arche est placée à l'entrée de l'aire des columbariums, des plantations diverses bordent les allées qui jouxtent le jardin du souvenir.





Une nouvelle règlementation a été mise en place. Pour toute information concernant le règlement des columbariums, les prix et les modalités d'accession à une case, vous devez vous rendre en Mairie.



29, rue B. Lefèvre - 02670 FOLEMBRAY Tél. 03 23 52 44 85

ETAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

MARIAGES

ZELMAT Cédric et SCHIAULINI Marie-Aude

KERRIOU Olivier Jean Louis et FAROU Aurélie Pierrette

WYSOCKI Sylvain Henri Patrice et JABLY Aurélie Odette Maria

BELOT Ludovic Jacques et DUPARQUE Aurore Christiane Lucette

MORELLE René Stéphane et VONCENT Cathy

30/05/2009

06/06/2009

08/08/2009

FELICITATIONS aux jeunes époux

NAISSANCES

BAQUET Axelle Isabelle	25/01/2009
PALANDRI Clara Maryse Chantal	30/01/2009
WARCOLLIER Nicolas Maxime Aurélien	15/02/2009
SERIN Chloé	15/03/2009
SEURY Nathan Kenzo Roland	27/03/2009
GAILLARD Mathis Laurent Michel	21/04/2009
CANDELIER Tom Michel Daniel	25/04/2009
COMPANTDUFOUR Louison Sylviane	03/06/2009
COMPANTDUFOUR Jules Daniel Didier	03/06/2009
LEGRAND Aaron Brice Henrick	08/06/2009
DOMINGOSARRADELL Margot Sophie	21/07/2009
LAVIGNE Anaïs Sophie Coralie Julie	26/08/2009
TRAMEAUX Elias	06/09/2009
LOBJOISFILLOUX Amy Danièle Nadine	22/09/2009
LHUILE Louane Isabelle Geneviève	30/11/2009
GOSSELETDAVENNE Nathan Régis Jean-Luc	06/12/2009
LETROU Nathan Kenzo	15/12/2009

BIENVENUE aux nouveaux nés et félicitations aux parents

DECES

FILLOUX Christian Gérard

LELONG Emilie Constance veuve HUGUET

30/07/2009

CIROT Michel Charles

13/08/2009

TIFOURA Frédéric Thierry

30/10/2009



TRANSCRIPTION DE DECES

BAYARD Robert Gabriel	04/01/2009
LAURET Simone Andrée veuve MAILLARD	08/01/2009
BOULLEAUX Georges	21/02/2009
MESSENCE Michel André Henri	29/04/2009
ROUSSELET Adrien Charles	01/12/2009
BATON Marc Maurice	06/12/2009

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles